COMPTE RENDU DE LA 241e RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES

DATE
17-18 septembre 2026

LIEU
Hybride (Visioconférence et Eastmain)

PRÉSENCES
Marc Dunn, Gouvernement de la Nation crie (pour le point Effets cumulatifs – transport, à distance)
Graeme Morin, Gouvernement de la Nation crie
Tina Petawabano, Gouvernement de la Nation crie
Melissa Saganash, Gouvernement de la Nation crie
Brigitte Goulet, Québec
Jean-Philippe Marcoux, Québec
Mélanie Savoie, Québec
Joëlle Boucher-Kirouac, Canada
Luc Denis, Canada
Benoit Péloquin, Canada
Madeleine Green, Canada

Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive
Louis-Joseph Drapeau, analyste en environnement
Benjamin Labbé, analyste en environnement

ABSENCE
Mélanie Chabot, Québec

INVITÉS
Chief Raymond Shanoush, Cree Nation of Eastmain
Mélissa St-Onge et Catherine Poiré, Environnement et Changement climatique Canada (à distance)

MOT DE BIENVENUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président souhaite la bienvenue aux membres.

L'ordre du jour (voir annexe 1) est adopté sous une proposition de Benoit Péloquin, secondée par Mélanie Savoie.

Comme il s'agit de la première rencontre en personne du nouvel analyste, un tour de table de présentation est effectué.

ADMINISTRATION

Compte rendu de la 240e réunions et suivi des actions

Le président mentionne qu'il y a une petite erreur de traduction dans la version anglaise du compte rendu. La directrice exécutive la corrigera.

Le compte rendu de la 240e réunion est adopté sous une proposition de Brigitte Goulet, secondé par Benoit Péloquin.

Par la suite, la directrice exécutive fait le suivi des actions de la 240e réunion :

- L'analyste n'a pas encore contacté un membre concernant le groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles, mais il n'y pas eu de rencontre du groupe de travail depuis la dernière réunion.
- Pour la réunion d'Eastmain, l'Administrateur cri a été invité. Par contre, il ne participera pas à cette rencontre, mais à une rencontre ultérieure.
- Dans le dossier de la foresterie, l'analyste a contacté le MRNF pour avoir une idée de l'échéancier du dépôt des prochains PAFIT afin de planifier le calendrier pour le CCEBJ.

- Le sous-comité foresterie s'est rencontré pour discuter de l'approche pour l'examen des PAFIT. Les discussions relatives à l'approche spécifique pour les PAFIT ont eu lieu, mais l'approche globale finale sera présentée aux membres lors de la réunion de novembre.

Sous-comités et membership

Il n'y a pas de modifications à apporter aux sous-comités. Un membre souligne qu'il faudra penser au remplacement du membre de Québec qui quittera en 2027. Le processus devrait débuter en automne, mais il faut s'attendre à des délais avec les élections provinciales.

Prochaines réunions

La directrice exécutive fait le point sur les prochaines réunions.

La 242e réunion aura lieu à Québec l'après-midi du 19 novembre 2026 et l'avant-midi du 20 novembre 2026. Un membre de la partie provinciale confirme que la salle de réunion a été réservée. Un membre de la partie fédérale va s'informer de la disponibilité de l'Administrateur fédéral pour participer à la rencontre.

À la suite d'une discussion, il est décidé que la 243e réunion se tiendra le 10 mars 2027 à Montréal. Un membre de la délégation crie confirme qu'il a réservé la salle de conférence.

Les membres décident d'attendre à la réunion de novembre pour choisir la date et le lieu de la 244e réunion.

ENTENTE ADMINISTRATIVE ET FINANCEMENT

La directrice exécutive présente les grandes lignes de la proposition d'entente.

La proposition de renouveler l'entente administrative, qui date de 2003, découle d'un audit interne du MELCCFP visant à renforcer le suivi des fonds publics et d'échanges avec le gouvernement fédéral sur le financement pluriannuel des comités nordiques. Cela permettra de formaliser certains mécanismes absents de l'entente actuelle, notamment l'admissibilité des dépenses, la gestion des surplus, le fonds de roulement et les exigences de reddition de comptes.

Le CCEBJ sera le premier à signer cette nouvelle entente d'une durée de quatre ans (2027-2031), suivi l'an prochain par le CCEK, puis par l'accord Québec-Canada pour le financement des comités nordiques. La demande de financement incluant les prévisions financières sur quatre ans devra être soumise au plus tard le 11 décembre prochain.

Chaque année, une reddition de compte complète devra être transmise au plus tard le 15 décembre, et devra obligatoirement inclure le rapport d'activités annuel, les états financiers, un bilan comparatif entre le budget approuvé et les dépenses réelles, ainsi qu'une présentation détaillée des surplus, des déficits et du fonds de roulement. Le montant préautorisé sera le plafond.

L'entente administrative fixe le versement de la subvention au 31 mai et encadre la gestion financière (dépenses admissibles, frais de déplacement, surplus, déficits et fonds de roulement). Elle définit également la reddition de comptes, la vérification et les politiques internes, tout en intégrant les règles de la CBJNQ pour le COMEV, le COMEX et le COFEX-Sud.

L'Entente devrait être signée d'ici le 31 mars prochain. Un échange avec l'équipe qui a travaillé sur l'entente pourra être tenue lors de la prochaine rencontre à Québec en novembre.

Un membre soulève que cette nouvelle entente administrative servira de levier pour instaurer un mode de financement pluriannuel et moderniser les paramètres financiers, incluant l'admissibilité de nouvelles dépenses comme les réunions à distance. Le CCEBJ est le premier comité sélectionné pour développer l'entente, qui offrira une prévisibilité accrue pour les projets à long terme. La directrice exécutive précise toutefois que la reddition de comptes restera annuelle pour le secrétariat. Cette première ébauche, qui n'est pas assujettie à la Loi sur le ministère du Conseil exécutif, ni gérée par les Affaires autochtones, sera analysée avant de faire l'objet d'une révision par les avocats.

RENCONTRE AVEC LE CHEF SHANOUSH

Après un tour de table, le Chef Shanoush se présente et aborde certains enjeux en lien avec le développement et la protection du territoire. Face à une forte activité industrielle (2 mines, 50 compagnies d'exploration), le développement d'un plan de gestion des matières résiduelles et la protection du réseau hydrique sont au cœur des préoccupations de la communauté. Également première communauté avec un plan d'aménagement du territoire, il est d'une grande importance de préserver et transmettre le mode de vie traditionnel et donc de protéger le territoire.

La directrice exécutive présente le plan stratégique et quelques dossiers récurrents du CCEBJ. Le Chef Shanoush mentionne qu'Eastmain gère directement la restauration de ses sites miniers abandonnés. La communauté souhaite créer un pare-feu en prévision de futurs feux de forêt. Une étude est également en cours sur les effets cumulatifs de la dérivation de la rivière Eastmain, ciblant l'érosion, les niveaux d'eau et la santé des frayères.

L'approvisionnement en eau potable constitue un enjeu critique pour Eastmain. Le Chef Shanoush partage que la communauté s'alimentait autrefois directement dans la rivière, et dispose aujourd'hui d'une usine issue d'une entente avec Hydro-Québec, mais sa capacité demeure insuffisante pour soutenir la croissance de la population. Comme le souligne un membre du GNC, Eastmain est la seule communauté contrainte de combiner des puits et du captage d'eau de surface pour pallier la pénurie. Face à cette situation, le Chef Shanoush s'inquiète de la pérennité de la ressource d'ici 10 à 20 ans et des infrastructures lourdes qu'il faudra déployer pour sécuriser l'approvisionnement futur.

DISCUSSION – SÉANCE DE FORMATION/INFORMATION/CONFRENCE SUR LA CBJNQ, CHAPITRE 22/ CHAPITRES 22-24/CCEBJ POUR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

La directrice exécutive propose d'organiser un événement provincial inspiré du succès de la conférence d'ECCC de mars 2026, qui portait sur les régimes des chapitres 22, 23 et 24. La conférence était principalement dédiée aux employés de la fonction publique canadienne, mais également ouverte aux membres des comités et autres parties intéressées du Québec L'objectif serait d'offrir une formation approfondie et distinctive, une opportunité d'autant plus pertinente dans le contexte des prochaines élections provinciales et des remaniements ministériels. Les autres secrétariats manifestent déjà une ouverture, et l'idée est maintenant soumise aux membres pour valider leur intérêt avant d'aller plus loin.

Les membres échangent sur la proposition. La journée d'échange organisée à Québec en mars 2026 s'est avérée très bénéfique pour la mise à niveau des nouveaux fonctionnaires. Face au roulement de personnel et aux révisions législatives, il est proposé de rendre les formations du comité récurrentes. La participation des fonctionnaires plus hauts placés, voire des élus serait pertinente mais il faut commencer par cibler le public et ensuite adapter le message, surtout dans un contexte de changement de gouvernement. Pour optimiser les relations, il est recommandé de collaborer avec le pôle d'expertise du SRPNI à travers ses ateliers mensuels. L'accès aux élus exigera toutefois une démarche distincte, car le maillage entre l'administratif et le politique demeure rare au Québec. Dans un contexte de changements rapides, il est également suggéré de pérenniser cette formule en sollicitant plus régulièrement des présentations gouvernementales sur les nouvelles réglementations et initiatives en cours. Ces partages de connaissances devraient idéalement se faire en amont, d'autant plus que des équipes font actuellement l'objet de sondages concernant de futurs projets de lois omnibus.

La discussion s'élargit aux communications externes. Il est recommandé d'établir des canaux de communication directs avec les promoteurs pour éviter qu'ils ne s'adressent qu'aux ministères. Cette approche est simple avec les acteurs récurrents, mais s'avère complexe avec les nouvelles entreprises du sud qui ignorent le contexte local et pressent les autorités pour obtenir leurs autorisations avant la fin de l'évaluation d'impact. Pour rejoindre différents publics, plusieurs pistes sont envisagées : présenter une version française du poster de l'IAIA à Québec Mines + Énergie, utiliser les kiosques gouvernementaux, contacter l'Association minière du Québec, et former les maîtres de trappe. Ces initiatives appuieraient le travail de vulgarisation de la CBJNQ déjà amorcé par le GNC.

La directrice exécutive résume les actions découlant de la discussion : établir le contact avec David Saint-Pierre du SRPNI, répertorier les initiatives existantes auprès des élus et identifier les besoins à combler. Le comité invitera également plus régulièrement des fonctionnaires pour obtenir des mises à jour législatives et réglementaires. Finalement, d'autres publics seront visés par les communications externes.

DISCUSSION – COMMUNICATIONS INTERNES ET EXTERNES

La directrice exécutive mentionne que ça fait un certain temps que le comité n'a pas fait le point sur les communications. Étant donné la mise en place des nouveaux outils, ce serait un bon moment pour le faire.

Le premier sujet abordé est l'utilisation des nouveaux outils à la disposition du comité, soit Teams et SharePoint. Étant donné les enjeux avec la nécessité de changer de fenêtre pour accéder au canal Teams du CCEBJ, il est décidé de continuer à utiliser les courriels pour les communications à tous les membres. Par contre, il est maintenant possible d'avoir des conversations bidirectionnelles via le clavardage. Pour les documents, nous utiliserons maintenant le site SharePoint pour les membres afin de faciliter le travail. Ainsi, les membres pourront commenter le même document sans craindre de ne pas utiliser la toute dernière version. Le secrétariat rassemblera toutes les informations qu'on trouvait dans le dossier partagé sur l'ancien nuage dans un même dossier pour ne rien perdre, et repartir à neuf avec les nouveaux dossiers. Lorsqu'une échéance approche pour la révision d'un document ou la prise d'une décision, les employés du secrétariat pourront envoyer un rappel aux membres. De plus, dans le bilan hebdomadaire, les nouveaux éléments seront mis en évidence.

Du côté des communications externes, la directrice exécutive mentionne qu'elle aimerait créer un site SharePoint pour le partage d'informations entre les secrétariats des comités nordiques. À titre d'exemple, elle cite le rapport de 2014 sur la révision des annexes 1 et 2 pour l'exploration minérale. Comme c'est un document assez lourd, il est plus difficile de l'envoyer par courriel. Le site SharePoint pourrait être un outil intéressant. Il est par contre de mise d'avoir l'approbation des membres, ce qu'ils lui donnent.

Finalement, les membres échangent sur la publication des lettres de commentaires, comme le font d'autres comités. En ce moment, les mémoires sont publiés sur le site Internet du CCEBJ car ils sont rendus publics par les entités gouvernementales. Par contre, les lettres ne le sont pas. Après discussion, il est décidé d'y aller au cas par cas pour les lettres, surtout qu'il arrive que certaines soient en réponse à des préconsultations qui ne sont pas encore publiques.

SUIVI MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE

Objectif 1.1 Évaluer l'encadrement législatif du régime de protection de l'environnement et du milieu social – volet eau

L'analyste partage que le sous-comité propose de dresser le portrait des règlements sur l'eau en s'inspirant du portrait législatif de 2024, tout en ciblant spécifiquement la gestion de l'eau potable et des eaux usées sur les terres de catégorie I. Parallèlement, le suivi des dossiers clés impliquant le CCEBJ se poursuivra, notamment concernant la compensation des milieux humides et la gestion des rives. À titre de prochaine étape, l'analyste rédigera cet automne une stratégie globale qui sera soumise aux discussions du sous-comité.

Objectif 1.2 Évaluer la transparence du processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social

L'analyste explique que les travaux des derniers mois ont mené à la révision de la période d'analyse à 2018-2026 pour s'arrimer au registre du COMEV de 2017. Le changement et la modification des seuils d'inclusion ont requis l'ajustement des projets sélectionnés, incluant l'intégration d'un projet en terre de catégorie II, malgré des données limitées. Des rencontres bimensuelles avec la directrice exécutive assureront le suivi rigoureux du dossier.

Objectif 1.3 Évaluer le suivi et la surveillance des projets autorisés

L'analyste partage que la collaboration avec le CCEK a permis de mettre à jour le document de travail, de préciser l'approche et d'amorcer la définition des critères. Une prochaine rencontre entre les secrétariats et les membres établira la portée exacte de ce partenariat, tandis que des réunions bimensuelles avec la directrice exécutive assureront le suivi rigoureux de l'avancement.

Objectif 1.4 Émettre des recommandations pour la prise en compte des effets cumulatifs dans le processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social

Projet transport

La directrice exécutive partage que le sous-comité révise actuellement la nouvelle version du rapport sur l'état des lieux du transport sur le Territoire. Une fois l'information validée, le document sera envoyé en édition pour en corriger le ton familier, puis traduit à l'interne. Les membres sont d'avis que pour accélérer le processus, son adoption se fera par courriel avant la prochaine réunion et sera partagé avec Vanessa Chalifour en amont de cette approbation. Le rapport final sera ensuite envoyé à l'Administrateur provincial et une copie sera acheminée à différents ministères, dont le MRNF, le MTMD, et le SRPNI.

Stratégie planification régionale

L'analyste fait un rappel des quatre pistes d'action, de l'échéancier et de la stratégie de planification régionale, et précise que la phase 1 est complétée, incluant le tableau des initiatives liant les effets cumulatifs à la planification et l'analyse des premières entrevues. La prochaine étape consistera à clore officiellement cette phase lors de la réunion du sous-comité, puis à lancer la phase 2 en préparant les entrevues prévues cet automne.

Objectif 2.1 Renforcer les liens du CCEBJ avec le milieu et le Territoire

La directrice exécutive rappelle que la rencontre avec le Chef d'Eastmain est prévue durant la réunion actuelle. Les membres discutent de planifier les invitations des administrateurs selon le calendrier électoral provincial : l'Administrateur fédéral pour novembre 2026 à Québec, l'Administrateur cri en mars 2027 à Montréal, et l'Administrateur provincial en juin 2027 à Québec. Côté événements, la participation du CCEBJ au SIFÉE à Montréal et à Québec Mines restent à évaluer.

Objectif 2.2 Améliorer la visibilité et les communications du CCEBJ

La directrice exécutive précise qu'une proposition de modifications du site internet a été envoyée au sous-comité communications. Un des membres propose pour la modification que l'onglet *Enjeux* soit renommé *Dossiers*. La directrice exécutive va renvoyer le document de modifications aux membres pour approbation cet automne.

Concernant l'infolettre, la directrice exécutive propose de faire deux infolettres par année, une en avril (après la fermeture de l'année financière) et une à la fin septembre, après la réunion, afin de partager de l'information sans la nécessité d'attendre la publication du rapport annuel.

PRÉSENTATION DU FONDS POUR DOMMAGES À L'ENVIRONNEMENT

Après un tour de table de présentation, mesdames Mélissa St-Onge et Catherine Poiré d'Environnement et Changement climatique Canada présentent le fonds.

Il s'agit d'un fonds basé sur le principe pollueur-payeur. Il a été créé en 1995 et est administré par Environnement et Changement climatique au nom du gouvernement du Canada. Il redistribue les sommes provenant notamment des amendes et des ordonnances judiciaires à des projets environnementaux prioritaires. Quatorze lois fédérales sont impliquées. On y retrouve quatre priorités de financement : restauration, amélioration de la qualité de l'environnement, recherche et développement, éducation et sensibilisation. Les demandeurs admissibles comprennent les organismes sans but lucratif, les établissements d'enseignement, les organisations autochtones et

les administrations provinciales ou municipales. La durée moyenne des projets est de quatre à cinq ans avec un maximum de 6 M$ par projet. Les dépenses admissibles comprennent notamment les salaires, les services professionnels, les déplacements et certains coûts de participation autochtone. Les activités légalement obligatoires, les projets déjà en cours, les infrastructures et la restauration de sites contaminés figurent parmi les exclusions. Par contre, même si la restauration ne peut être financée, de la surveillance peut être réalisée. Pour les sommes de plus de 3 millions, un travail de recherche et d'analyse sur le terrain et de mobilisation est fait en amont de l'appel de demandes.

Par la suite, des exemples sont présentés. Pour le dossier du lac Bloom, le projet de l'IDDPNQL rapporte 38 sites nettoyés et 228,75 tonnes de déchets retirés, avec des emplois et des contrats pour les Premières Nations. Le dossier ArcelorMittal de 2026 ouvre une nouvelle démarche d'allocation. Le montant s'élève à près de 100 M$. Une stratégie passant par la consultation des parties prenantes, l'identification des priorités et une présentation à la direction doit être mise en place.

À la suite de la présentation, des membres demandent où le gouvernement du Canada en est avec la démarche. Il est mentionné que l'équipe en est à la mobilisation pour déterminer les sujets prioritaires pour faire leur recommandation en janvier 2027. À la question concernant les organisations visées, il est répondu que toutes les organisations citées dans les groupes admissibles sont incluses. Le GNC pourrait, par exemple, recevoir le financement et le redistribuer aux communautés avec un certain cadre. Un membre souligne que l'utilité d'impliquer le CCEBJ est de créer un lien entre les organisations qui peuvent amener leur expertise. En ce qui a trait à l'échéancier, ECCC mentionne qu'il n'y en a pas actuellement car le ministère veut prendre le temps pour bien évaluer les options considérant que le montant est gros. Par contre, ils veulent décaisser rapidement pour appuyer des projets qui en ont besoin.

DOSSIERS

Foresterie

L'analyste explique que le sous-comité a concentré ses réflexions sur l'examen spécifique des PAFIT plutôt que sur l'approche globale finale. Les trois autres axes n'ont pas été abordés, et une prochaine réunion sera organisée pour finaliser l'ensemble de la démarche.

Concernant l'examen des PAFIT, des suivis ont été effectués auprès du MRNF pour connaître le calendrier des prochains plans et obtenir ses intrants sur la faune et ses habitats. Le CCEBJ rédigera une lettre pour exprimer ses préoccupations sur l'approche relative à ces intrants. Un membre rappelle que la structure des PAFIT étant standardisée pour tout le Québec, le changement d'orientation proposé par le comité demandera du temps et ne sera pas visible pour le prochain cycle. En parallèle, l'analyste finalise le bilan des recommandations passées du CCEBJ dont la compilation sera transmise au MRNF pour que le ministère précise, pour chaque commentaire, s'il a été appliqué ou pas et les motifs d'un éventuel refus.

L'analyste informera les membres de la rencontre sur les consultations de dossiers stratégiques en foresterie, prévue le 24 septembre 2026 de 10h à 11h30.

Aires protégées d'initiative autochtone (APIA)

L'analyste partage qu'une rencontre a été tenue le 1er septembre 2026 avec Pascale Labbé, du MELCCFP et Frédéric Desrosiers, du SRPNI, afin de présenter l'avancement des travaux du guide APIA. Il s'agit d'un nouveau statut de la LCPN dont le guide en cours d'élaboration viendra définir les modalités. Le GNC siège sur un comité-conseil des Premières Nations, composé de 14 sièges. Le comité d'ébauche est composé d'un conseiller aux aires protégées de l'IDDNPQL et de Pascale Labbé. Un comité interministériel est aussi impliqué.

L'idée centrale est d'intégrer au guide des sections spécifiques sur les particularités du territoire et les régimes des chapitres 22 et 24 de la CBJNQ. Ces sections seraient développées avec un comité aviseur composé notamment du CCEBJ et du CCCPP, tandis que le GNC siégerait au comité d'ébauche aux côtés des Naskapis et du MELCCFP. Un

comité interministériel provincial complèterait cette structure collaborative. Par ailleurs, les APIA pourraient être associées à différentes catégories de gestion de l'UICN, selon ce qui sera convenu entre le proposeur et le MELCCFP.

L'analyste précise que les discussions en cours portent sur l'assujettissement des APIA à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social. La réflexion intègre également le respect des droits du chapitre 24 ainsi que les futures modalités de gestion territoriale. De plus, la table des matières du guide APIA, bonifiée pour refléter les particularités du territoire, a été partagée avec les membres pour analyse.

Les membres discutent des enjeux associés à l'élaboration de la table des matières, qui semble se faire en parallèle de l'appel à projets. Les membres échangent également sur la préface. Afin de respecter les nuances entre droits issus de traités et droits revendiqués, il est suggéré de diviser le document en deux sections distinctes, ou comme dans les rapports du BAPE uranium et de l'état des lieux sur la gestion des matières résiduelles, de dédier un chapitre aux territoires conventionnés. Avant de formuler les commentaires, pour lesquels aucun échéancier n'est fixé, les membres sont donc d'avis que le comité valide les discussions en cours auprès de la responsable du GNC. Les documents seront ensuite partagés sur SharePoint et l'analyste va organiser une rencontre du sous-comité.

Récentes consultations fédérales en évaluation environnementale

L'analyste rappelle que le CCEBJ a envoyé des lettres dans le cadre de la mobilisation sur des changements règlementaires et législatifs dans le but de faciliter les projets « d'intérêt national » et les « grands projets », ainsi que dans le cadre de l'entente Canada-Québec « un projet, une évaluation ». Une rétroaction pour la première mobilisation nous a été envoyée. Un projet de loi devrait être déposé en début de session parlementaire.

Le CCEBJ et plusieurs autres intervenants ont remarqué un certain manque de rigueur du gouvernement fédéral dans ses récentes mobilisations, les délais d'analyse irréalistes et le manque de communication directe de la part du Bureau du Conseil privé et du Bureau des grands projets. Pour remédier à ces lacunes, l'envoi d'une lettre commune avec d'autres comités est envisagé. Les membres sont d'avis de profiter de la rencontre de novembre pour sensibiliser l'Administrateur fédéral au manque de communication du Bureau des grands projets et du Bureau du Conseil privé, puis de réitérer ces points dans la lettre de remerciement post-rencontre. L'Administrateur pourra ainsi agir comme intermédiaire pour faire valoir le rôle du comité. D'ici là, des vérifications se poursuivront pour savoir si le GNC a été consulté, et la stratégie sera réévaluée si une nouvelle omission survient.

AJOURNEMENT

La rencontre est ajournée.

Préparé par Eva Wolf, agente de secrétariat, Louis-Joseph Drapeau, analyste en environnement, Benjamin Labbé, analyste en environnement et Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive
Adopté le 19 novembre 2026

241e réunion du CCEBJ

16-18 septembre 2026, Eastmain

La réunion se tiendra au bureau du Conseil de Bande d'Eastmain ou par Teams

16 septembre

Vol vers Eastmain

8h15 Départ de Montréal

10h05 Départ de Val d'Or

11h55 Arrivée à Eastmain

PM Temps libre

17 septembre

9h00 Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

9h05 Administration
- Adoption du compte rendu de la 240e réunion et suivi des actions
- Sous-comités et membership
- Prochaines réunions

9h20 Entente administrative et financement

10h00 Rencontre avec Chef Shanoush

11h00 *Pause*

11h15 Discussion – séance de formation/information/conférence sur la CBJNQ, chapitre 22/ chapitres 22-24/CCEBJ pour le gouvernement provincial

11h30 Discussion – communications internes et externes
- Internes : Teams, SharePoint, courriels
- Externes : SharePoint comités nordiques, publication des lettres de commentaires

12h00 *Dîner (sur place)*

13h00 Mise en œuvre du plan stratégique
- 1.1 : Encadrement législatif
  - Eau
- 1.2 : Évaluation de la transparence
- 1.3 : Suivi et surveillance des projets autorisés
- 1.4 : Effets cumulatifs
  - Projet transport : mise à jour, présentation du résumé, prochaines étapes
  - Stratégie planification régionale : mise à jour
- 2.1 : Rencontres avec les partenaires stratégiques
- 2.2 : Communications
  - Site Internet
  - Infolettre

14h00 Présentation du Fonds pour dommages à l'environnement
Mélissa St-Onge et Catherine Poiré, ECCC

15h15 *Pause*

15h30 Suite de la mise en œuvre du plan stratégique

16h30 Ajournement

17h30 Souper traditionnel

<u>18 septembre</u>

9h00 Dossiers
- Foresterie
- APIA
- Récentes consultations fédérales en évaluation environnementale

12h00 Fin de la réunion (dîner sur place)

14h15 Départ vers l'aéroport

15h25 Vol vers Val d'Or et Montréal

17h10 Arrivée à Val d'Or

18h50 Arrivée à Montréal